



PRAP 2S — Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Option : Sanitaire et Médico-Social — Certification INRS

Durée 28 h (dont 14h ALM)	Lieu Intra	Groupe 2 à 10 personnes	Tarif Sur devis
--	----------------------	-----------------------------------	---------------------------

1 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Salariés des secteurs sanitaire et médico-social ayant une part importante de travail physique : manutention manuelle, port de charges, gestes répétitifs, transfert de personnes à mobilité réduite.

Prérequis : *Aucun*

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail afin de réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

3 COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention PRAP dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail
- Anatomie et mécanisme d'apparition des pathologies
- Participer à la maîtrise du risque et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée (ALM)
- Proposer des pistes d'amélioration de ses conditions de travail



PRAP 2S — Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Option : Sanitaire et Médico-Social — Certification INRS

Durée 28 h (dont 14h ALM)	Lieu Intra	Groupe 2 à 10 personnes	Tarif Sur devis
--	----------------------	-----------------------------------	---------------------------

4 ORGANISATION & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

28 heures en présentiel dont 14 heures consacrées à l'Accompagnement de la personne à Mobilité réduite (ALM), réparties si possible sur trois semaines.

Exposés interactifs · Démonstrations pratiques · Travaux de groupe · Mises en situations professionnelles avec retours d'expériences.

Moyens pédagogiques

- Ordinateur & vidéoprojecteur
- Documents d'analyse
- Fauteuil roulant à accoudoirs escamotables
- Lit médicalisé électrique
- Disque de pivotement
- Planche de transfert · Drap de glisse
- Matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon)
- Lève-personne · Vidéos de présentation

5 CERTIFICATION & MAINTIEN DES COMPÉTENCES

✓ Certificat d'acteur PRAP 2S

Modalité d'évaluation : Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux épreuves certificatives de fin de formation.

Maintien et actualisation des compétences : 14 heures tous les 24 mois (dont 7 heures consacrées à l'ALM).

Formation sous habilitation INRS — n° 1510410/2022/Prap-2S-01/O/07. Programme conforme au document de référence PRAP V9 – 01/2021.

6 MODALITÉS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Contacter le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique, merci de contacter le référent handicap : jquarteron@croixblanche.info

7 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S ou de Formateur de Formateurs PRAP 2S valide.